

INFORMATION AUX ÉTUDIANTS
SUITE À UN MOUVEMENT SOCIAL, LES ENSEIGNANTS DE GÉOLOGIE ONT DÉCIDÉ LA RÉTENTION DES NOTES - Les jurys n'auront pas lieu - Les enseignants peuvent toutefois faire des communications orales des notes.

Réunion du Département d'enseignement Géosciences (35 et 36 ème sections)

Jeudi 8 janvier 2009 - 9h -salle -108L (14 présents et 2 procurations au moment des votes)

Faisant suite à l'assemblée générale des personnels réunie le mercredi 7 janvier 2009 de 10h à 13h30 à l'amphi Donzelot (UFR Lettres), et en suite au mouvement social initié par une première AG en décembre 2008, ont été discutés puis votés les moyens d'actions suivants :

- la rétention administrative des notes (2 abstentions ; 1 contre ; **13 pour**)

- la rétention de la maquette du master SVT (mastérisation de la filière enseignant SVT) (2 abstentions ; 3 contre ; **11 pour**)

- la grève collective des Heures Complémentaires (HC), avec la non ouverture d'unités des semestres pairs, a été rejetée (1 abstention ; **12 contre** ; 3 pour)

par contre le département se prononce pour :

- la grève individuelle des HC, il est demandé aux collègues d'arrêter leur service aux 192 h ETD statutaires (2 abstentions ; 1 contre ; **13 pour**).

J'ajoute que ces moyens d'actions ont pour objectifs (AG du 7/01/09) :

- le retrait du projet de décret Pécresse modifiant le statut des enseignants-chercheurs,
- le retrait de la mastérisation en cours des filières de formation des enseignants,
- l'ouverture d'un véritable dialogue social pour réformer l'université avec attribution des moyens lui permettant d'assurer toutes ses missions.

Le département me demande de rédiger ce CR, d'informer par affichage les étudiants de la rétention des notes et d'informer le directeur de l'UFR Sciences et le directeur des Études (e-mail)

Besançon, 9/01/2009, P. Henry